Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le 19/12/2024
ID : 038-213800535-20241217-DB_241213_137-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DB_241213_137

VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Membres du Conseil municipal	
En Exercice	35
Présents	26
Votants	28
Pouvoir(s)	4
Absent(s)	5

Séance du 13 décembre 2024

Lieu : Halle Grenette

Date de convocation le 5 décembre 2024

Président : M. Vincent CHRIQUI, Maire

Secrétaire de séance : Océane ROULOT

Présents :
Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure GARNIER, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Christian CIOFFI, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Isabelle RENARD, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Dominique CADI, Roger RICHERMOZ, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA

Absents :
Anissa DAOUI, Michaël AYDIN, Jean-Claude PARDAL, Laurent MAGUET, Aurélia MASSON

Excusés, ayant donné pouvoir :
Alain BATILLOT, pouvoir à Marie-Laure GARNIER, Chantal BUSSY, pouvoir à Gaël LEGAY-BELLOD, Laurent CAMPO, pouvoir à Dominique CADI, Odile MARTINI, pouvoir à Isabelle RENARD

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que La Ville apporte son concours à de nombreuses associations par des subventions, pour les aider à pérenniser et à développer leurs activités, à mener de nouvelles actions ou événements. Avec certaines associations, des conventions d'objectifs sont conclues.

Ainsi, le budget primitif pour l'exercice 2025 comprend les propositions ci-après :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES - ECOLE PRIMAIRE CLAUDE CHARY	436,45 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES – ECOLE VICTOR HUGO	391,50 €
CENTRE EDUCATIF CAMILLE VEYRON	300,00 €
SOU DES ECOLES - JEAN JAURES	1 100,00 €
MAISON DES LYCEENS - LYCEE GAMBETTA	150,00 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le 19/12/2024
ID : 038-213800535-20241217-DB_241213_137-DE

MAISON DES LYCEENS - LYCEE JC AUBRY	150,00 €
MAISON DES LYCEENS - LYCEE L'OISELET	150,00 €
SOU DES ECOLES - BOUSSIEU	175,45 €
SOU DES ECOLES - EDOUARD HERRIOT	221,85 €
SOU DES ECOLES - JEAN ROSTAND	423,40 €
SOU DES ECOLES - LOUISE MICHEL	472,70 €
SOU DES ECOLES - LES OISILLONS	152,25 €
SOU DES ECOLES - PRE BENIT	387,15 €
LES ETOILES DE LA GRIVE	242,15 €
SOU DES ECOLES - SIMONE VEIL	392,95 €
SUBVENTIONS COOPÉRATIVES SCOLAIRES – SORTIES SCOLAIRES	
ECOLE PRIMAIRE CLAUDE CHARY - CLASSE DECOUVERTE (solde)	4 375,00 €
ECOLE PRIMAIRE VICTOR HUGO - CLASSE DECOUVERTE (solde)	2 125,00 €
SUBVENTIONS COOPERATIVES SCOLAIRES PRIMAIRE	
ECOLE PRIMAIRE JEAN ROSTAND - PROJET « A TRAVERS CHANTS »	800,00 €
EDUCATION	**12 445,85 €**
ASSOCIATION SPORTIVE - COLLEGE SALVADOR ALLENDE	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE - COLLEGE PRE-BENIT	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE - LYCEE JC AUBRY	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE - LYCEE L'OISELET	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE - LYCEE GAMBETTA	500,00 €
ASHIGARU	3 000,00 €
BASKET CLUB PORTES DE L'ISERE	8 000,00 €
BUDOKAN	1 500,00 €
CERCLE D'ESCRIME NORD ISERE	1 000,00 €
CSBJ ATHLETISME - Convention d'objectifs (2024 / 2026)	64 000,00 €
CSBJ HANDBALL - Convention d'objectifs (2024 / 2026)	65 000,00 €
CSBJ NATATION - Convention d'objectifs (2024 / 2026)	30 000,00 €
CSBJ RUGBY - Convention d'objectifs (2024 / 2026)	85 000,00 €
CSBJ HANDISPORT	3 500,00 €
FOOTBALL CLUB - Convention d'objectifs (2024 / 2026)	100 000,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	2 500,00 €
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE BOURGOIN-JALLIEU	11 000,00 €
JUDO CLUB DE BOURGOIN-JALLIEU	800,00 €
LA FRATERNELLE - Convention d'objectifs (2024 / 2026)	32 000,00 €
LA JEUNE FRANCE	3 000,00 €
L'ARBRE DE VIE BERJALLIEN	1 000,00 €
PETANQUE CLUB BOURGOIN JALLIEU	1 000,00 €
RING BERJALLIEN - Convention d'objectifs (2024 / 2026)	33 000,00 €
RING BERJALLIEN - MISE A DISPOSITION D'UN AGENT	48 802,00 €
SKI CLUB BOURGOIN-JALLIEU	1 000,00 €
TAEKWONDO ISERE	1 000,00 €
TENNIS CLUB - Convention d'objectifs (2024 / 2026)	19 000,00 €
TENNIS DE TABLE - Convention d'objectifs (2024 / 2026)	5 500,00 €
USEP	5 000,00 €
VOLLEY BALL DE BOURGOIN-JALLIEU	5 000,00 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le 19/12/2024
ID : 038-213800535-20241217-DB_241213_137-DE

SPORT ET SPORT SCOLAIRE	**533 102,00 €**
A LA PAGE BD	150,00 €
AMIS DE LA CARTE POSTALE	100,00 €
AMIS DE LA CHINE ET DE WUJIANG	300,00 €
AMIS DU MUSEE DE BOURGOIN-JALLIEU - Convention d'objectifs (2025 / 2027)	1 000,00 €
ART C'	300,00 €
BIG BAND BERJALLIEN	450,00 €
BOULEVARD BERJALLIEN	450,00 €
CHORALE A CŒUR JOIE - Convention d'objectifs (2025 / 2027)	2 000,00 €
CHOREA JAZZ LA JEUNE FRANCE	300,00 €
CINEMA HORS PISTES - Convention d'objectifs (2024 / 2026)	2 000,00 €
CLUB DE BRIDGE DE BOURGOIN-JALLIEU	350,00 €
CLUB DES CHIFFRES ET DES LETTRES	150,00 €
CLUB PYRAMIDE BERJANIL	150,00 €
ORCHESTRE D'HARMONIE - Convention d'objectifs (2025 / 2027)	2 000,00 €
INIS	500,00 €
LES VOIX DU CŒUR	300,00 €
LIBJDO	300,00 €
NEW SWING JAZZ	500,00 €
PHILATELIQUE BERJALLIENNE	120,00 €
PHOTO CLUB BERJALLIEN	500,00 €
RADIO CLUB PORTE DES ALPES	170,00 €
SCRABBLE CLUB BERJALLIEN	100,00 €
THEATRE DE LA NACELLE	350,00 €
VIBRATIONS MYSTIQUES - Convention d'objectifs (2025 / 2027)	2 000,00 €
CULTURE	**14 540,00 €**
AMICALE DU PAYS BERJALLIEN POUR LE DON DE SANG	300,00 €
VALENTIN HAÜY - COMITE GRENOBLE ISERE	250,00 €
FNATH - FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTES DE LA VIE	250,00 €
IAS NORD DAUPHINE (STOMISES)	150,00 €
POPS - OISEAU BLEU	1 500,00 €
SOLEIL DE CLOWN	250,00 €
UNAFAM 38	300,00 €
HYGIENE / SANTE / ENVIRONNEMENT	**3 000,00 €**
ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES	150,00 €
ANIM'MONTBERNIER	1 000,00 €
ARTISANS DU MONDE BOURGOIN-JALLIEU	500,00 €
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE (ACCA)	600,00 €
VIE ASSOCIATIVE	**2 250,00 €**
ADPA NORD ISERE - Convention d'objectifs	31 000,00 €
AFAR	500,00 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le 19/12/2024
ID : 038-213800535-20241217-DB_241213_137-DE
webdelib

ALPA 38 - Convention d'objectifs	18 000,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE - Convention d'objectifs	14 100,00 €
DEUX CHOSES LUNE (VILLAGE MOBILE) - Convention d'objectifs	25 000,00 €
DEUX CHOSES LUNE (ACCUEIL DE JOUR INTERLUDE) - Convention d'objectifs	40 000,00 €
DISPENSAIRE VETERINAIRE DE LYON	800,00 €
FRANCE VICTIMES 38 AVNIR - Convention d'objectifs	1 000,00 €
SENIORS ACTIFS BERJALLIENS - Convention d'objectifs	1 000,00 €
PANIER LEONTINE - Convention d'objectifs	13 000,00 €
PETITS FRERES DES PAUVRES	500,00 €
SECOURS CATHOLIQUE - Convention d'objectifs	6 000,00 €
SECOURS POPULAIRE - Convention d'objectifs	8 000,00 €
SEVE - SERVICE DE VIE - convention d'objectifs	16 100,00 €
SOS FAMILLES EMMAUS	500,00 €
COHESION SOCIALE	**175 500,00 €**
ADATE	8 000,00 €
ARIM	5 000,00 €
LA FRATERNELLE	208 135.00 €
ACTION TERRITORIALE	**221 135,00 €**
AMMAC ANCIENS MARINS	650,00 €
ANCIENS RESISTANTS AMIS SECTEUR 7	660,00 €
FNACA - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE	160,00 €
LE SOUVENIR FRANCAIS	410,00 €
COMITE DE JUMELAGE	1 000,00 €
CABINET DU MAIRE	**2 880,00 €**
SOUS TOTAL	**964 852.85 €**
ENVELOPPES POUR LES PROJETS SPECIFIQUES	
EDUCATION	**84 754.15 €**
ASSOCIATIONS SOUS DES ECOLES	2 254.15 €
COOPERATIVES SCOLAIRES MATERNELLE	30 800.00 €
COOPERATIVES SCOLAIRES PRIMAIRE	18 200.00 €
SORTIES SCOLAIRES	33 500.00 €
SPORT ET SPORT SCOLAIRE	**35 198.00 €**
ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS	16 000,00 €
SPORT DE HAUT NIVEAU	15 000,00 €
AUTRES PROJETS	4 198,00 €
CULTURE	**7 680.00 €**

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le 19/12/2024
ID : 038-213800535-20241217-DB_241213_137-DE

HYGIENE / SANTE / ENVIRONNEMENT	**450.00 €**
COHESION SOCIALE	**1 950.00 €**
CABINET DU MAIRE	**220.00 €**
ACTION ECONOMIQUE ET EMPLOI	**42 000,00 €**
SOUS TOTAL	**172 252.15 €**
TOTAL GENERAL	**1 137 105.00 €**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** les subventions à verser aux associations telles que figurant dans le tableau ci-dessus, sous réserve de la réception d'un dossier de demande de subvention complet ;

- **D'APPROUVER** les conventions d'objectifs ;

- **D'AUTORISER** le Maire ou un conseiller ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,

Adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Vote(s) pour	28	
Vote(s) contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	2	Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le 19/12/2024
ID : 038-213800535-20241217-DB_241213_137-DE

à Bourgoin-Jallieu ,
pour copie conforme,

Le Maire de Bourgoin- Jallieu
Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités
Vice-président du Département en charge de la Transition

Signé par : Vincent CHRIQUI
Date : 19/12/2024
Qualité : Maire de Bourgoin-Jallieu, Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités, Vice-président du Département en charge de la Transition écologique

Le secrétaire de séance
Océane ROULOT

Signé par : Océane ROULOT
Date : 18/12/2024
Qualité : Secrétaire du Conseil Municipal

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en préfecture par voie dématérialisée et publié.

Le présent acte peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble.